

**Profil de compétence et d'expérience pour les membres
du conseil d'administration de la
Société générale de financement du Québec**

13 juin 2007

Le présent document décrit le profil de compétence et d'expérience que le conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec (la «SGF») devrait maintenir afin de permettre à celle-ci d'accomplir sa mission.

QUALIFICATIONS PRÉALABLES :

- Tel que prévu par les lois régissant la SGF, au moins les deux tiers des membres du conseil d'administration doivent résider au Québec et doivent aussi, de l'avis du gouvernement, se qualifier comme administrateur indépendant;
- Chaque administrateur doit respecter les exigences visant à minimiser l'impact de conflits d'intérêts, telles que prescrites par les lois régissant la SGF et les codes d'éthique qui y sont en vigueur;
- Les administrateurs doivent investir le temps nécessaire pour acquérir une connaissance des particularités de fonctionnement de la SGF ainsi que de ses enjeux et défis; il doivent consacrer le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au conseil et à ses comités;
- Une expérience comme administrateur de sociétés est hautement souhaitable pour agir à titre d'administrateur de la SGF;
- Représentativité complémentaire des membres du conseil d'administration.

REQUIS DE TOUS LES MEMBRES :

- Aptitude, acquise par la formation professionnelle ou l'expérience, à comprendre les enjeux propres à la mission de la SGF et à son plan stratégique;
- Aptitude à travailler en équipe à l'avancement des travaux du conseil et à manifester un comportement solidaire au regard des positions adoptées;
- Détenir une expérience de gestion pertinente;
- Sens de l'éthique.

REQUIS POUR LE CONSEIL PRIS DANS SON ENSEMBLE :

- Familiarité avec les enjeux pertinents aux activités de la SGF;
-

- Aptitude pour la stratégie et les démarches de planification stratégique;
- Expérience pertinente en matière financière;
- Compétence en matière de comptabilité;
- Familiarité avec les aspects juridiques pertinents;
- Compétence et expérience en matière de gestion des ressources humaines et en matière de relations de travail;
- Familiarité avec les secteurs d'investissement de la SGF;
- Familiarité avec le développement des affaires;
- Sensibilité en matière environnementale.

PROFILS SPÉCIFIQUES :

- Le conseil d'administration soumettra, le cas échéant, des profils de compétence et d'expérience plus spécifiques aux postes devant être comblés de temps à autre, et tenant compte alors des réquisitions de la loi, de la composition du conseil et des besoins de la Société.

* * * * *

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC

○ TRAIT DU PROCÈS-VERBAL de l'assemblée du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FINANCEMENT DU QUÉBEC tenue à 14h00, mercredi, le 13 juin 2007, au 600, rue de La Gauchetière ouest, 16^e étage, à Montréal.

« RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (réunion du 13 juin 2007)

Sur la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique de la société et sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER les documents intitulés «profil de compétence et d'expérience pour les membres du conseil d'administration de la SGF», «critères d'évaluation des membres du conseil d'administration de la SGF» et «critères d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration de la SGF», tels que soumis au conseil d'administration lors de son assemblée du 6 juin dernier et amendés pour tenir compte des modifications proposées par le bureau du Secrétaire général associé aux emplois supérieurs du Conseil exécutif. »

Je soussigné, Marc Paquet, secrétaire de la Société générale de financement du Québec («SGF»), certifie que le texte ci-dessus est une copie conforme et exacte d'un extrait du procès-verbal, dûment approuvé, d'une assemblée du conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec tenue le 13 juin 2007. Aucune modification n'y a été apportée depuis.

SIGNÉ à Montréal, ce 31 octobre 2008.



Marc Paquet, secrétaire